

APPEL A CANDIDATURES PROJET DE FAÇADE

DU 59 RIVOLI



Le 59 Rivoli fête ses 20 ans !

Lieu de création artistique depuis le 1er novembre 1999, il devient après trois années d'occupation illégale un lieu conventionné par la ville de Paris. Espace d'expositions et de concerts, ses trente ateliers de création sont ouverts au public six jours sur sept. Il est l'un des plus anciens lieux alternatifs parisiens qui, fondé et géré par des artistes est encore en activité aujourd'hui.

A l'occasion de son vingtième anniversaire le 59 Rivoli organise une l'exposition "Archives communes pour lieux hors du commun" qui réunira du 24 octobre au novembre une trentaine de lieux artistiques alternatifs autours de l'histoire et des archives de ces lieux de créations hybrides.

La façade du 59 Rivoli a, depuis l'ouverture du lieu, toujours fait l'objet d'une importance primordiale. Elle est son emblème et une trentaine de folles installations s'y sont succédées.

Rémunération et matériel : 2500 euros

L'installation pourra être posée entre le 15 septembre et la fin du mois d'octobre.

POUR POSTULER :

Il vous faut constituer un portfolio comprenant :

- Une description précise du projet, de sa démarche artistique et de votre désir de revêtir la façade du 59 Rivoli pour sa vingtième année.
- Des visuels et croquis du projet de l'installation précisant vos choix de matériaux et d'accrochages.

LA SÉLECTION :

- Viabilité technique de l'accrochage des structures et pérennité de l'installation (elle doit résister aux conditions climatiques pour une période de six mois minimum).
- La démarche du projet et sa résonance avec l'histoire du 59 Rivoli.
- Notez la dimension monumentale de la façade : le projet devra occuper le plus de surface possible. Les structures pourront être accrochées aux balustrades des balcons.



Le dossier de candidature est à envoyer jusqu'au **1er juin 23H59** à :
59rivoli.secretariat@gmail.com
Les réponses seront délivrées le **15 juin 2019**

ASSOCIATION
LOI 1901
59 RIVOLI



